

Communiqué de presse

Les contrats Région-Pays arrivent à terme fin 2012

Pays du Centre Ouest Bretagne: le point sur les projets

Instrument de mise en œuvre de la politique territoriale du Conseil régional, le contrat Région-Pays du Centre Ouest Bretagne, signé en 2006 et renégocié en 2009, arrivera à son terme en 2012. Dans cette perspective, Pierre Pouliquen, Conseiller régional référent pour ce pays, a souhaité réaliser un point d'étape de l'action de la Région et des projets en cours sur ce territoire de 108 communes et 103 956 habitants *.

Portant sur une dotation globale de près de 14,5 M€ sur la période 2006-2012, le contrat Région-Pays du Centre Ouest Bretagne s'est à ce jour concrétisé par l'attribution d'un montant de plus de 8,9 M€ de subventions, participant ainsi à l'accompagnement de 210 projets sur des thématiques aussi variées que le tourisme, la culture, la solidarité, l'accessibilité, ou l'économie. Parmi les projets, on peut citer les équipements de loisirs aquatiques et nautiques (Gourin, Le Faouët, CC du Kreiz-Breizh, Huelgoat, Callac, Saint-Connan), plusieurs actions de valorisation du patrimoine historique, un accueil de loisirs itinérant pour les 11 – 13 ans, ainsi que la réhabilitation d'une friche industrielle en hôtel d'entreprises, à Plonévez-Du-Faou.

Des actions de valorisation du patrimoine historique

Plusieurs projets relatifs à la valorisation du patrimoine sur le territoire du Pays du Centre Ouest Bretagne ont reçu l'appui financier de la Région pour un montant total de 61 534 €. On peut citer plusieurs initiatives portées par la Communauté de communes du pays du Roi Morvan: la création d'un poste de **médiateur** et la mise en place d'**outils d'interprétation** pour valoriser le patrimoine (subventions respectives de 7 331 € et 7 293 €), mais également la **restauration des remparts du château des Rohan,** avec la création d'un **espace muséal**, à **Guémené-sur-Scorff** (subvention de 42 000€).

Un accueil de loisirs pour les 11-13 ans et un minibus itinérant pour les jeunes

Durant les vacances scolaires ou les mercredis après-midi, beaucoup de jeunes du pays étaient dans les rues sans surveillance. Considérant qu'à partir de 11 ans, les enfants étaient en attente d'un nouveau type d'offre que celle du centre de loisirs classique, l'ULAMIR (Union Locale pour l'Animation en Milieu Rural) du Poher a répondu aux attentes des parents en proposant la création d'un accueil de loisirs itinérant destiné aux 11-13 ans, avec des animations culturelles, physiques et des activités de découverte. Un minibus va à la rencontre des jeunes qui ne bénéficient pas des services de l'association pour leur proposer des animations. Ce projet concerne le territoire de la Communauté de communes du Poher. Il a reçu le soutien de la Région à hauteur de 7 294 €, soit 30 % de son coût.

Un hôtel d'entreprises à Plonévez-du-Faou

En complémentarité des services offerts par la pépinière d'entreprises de Chateauneuf-du-Faou, la Communauté de communes de Haute-Cornouaille a choisi de réhabiliter le site d'une friche industrielle proche du bourg de Plonévez-du-Faou, pour y créer un **hôtel d'entreprises** : une structure d'hébergement d'entreprises à loyers modérés, destinée à de petites et moyennes structures désirant s'implanter et générer de nouveaux emplois sur le territoire. La Région a soutenu le projet à hauteur de **253 553 €**, **soit près de 15% du coût du projet.**

^{* (}chiffres 2008) 108 communes réparties en 10 communautés de communes – CC du Pays de Corlay, CC de Guerlédan, CC de la région de Pleyben, CC de Yeun Ellez, CC des Monts d'Arrée, CC Callac Argoat, CC du Kreiz-Breizh, CC de Haute Cornouaille, CC du Pays du Roi Morvan, CC du Poher.

Mode d'emploi

La politique territoriale du Conseil régional de Bretagne (les contrats Région-Pays) est construite autour d'une enveloppe financière globale, impliquant la définition de priorités et de projets s'inscrivant dans les ambitions régionales. Elle s'appuie sur les 21 pays bretons, encourage la coordination des collectivités pour, au final, contribuer à favoriser la complémentarité entre les territoires.

Au croisement des priorités régionales et des projets de chaque territoire, les contrats Région-Pays définissent les actions structurantes à mettre en œuvre. Le budget qui leur est consacré sur la période 2006-2012 s'élève à 276 M€.

4 enveloppes dédiées au financement de projets

Chaque contrat Région - Pays est défini autour de 4 enveloppes distinctes :

- la 1ère recense l'ensemble des interventions de la Région sur le pays dans le cadre de l'ensemble de ses politiques (investissements immobiliers dans les lycées, infrastructures et transports...). Ces actions, financées par les politiques sectorielles de la Région, ne sont pas comptabilisées dans la dotation garantie au pays.
- la **2**ème est destinée à financer **des projets d'ambition régionale et structurants pour le Pays**. Elle comprend les opérations placées au cœur des négociations et décidées conjointement par la Région et le pays.
- la 3ème est utilisée pour le financement de **projets de proximité**, **d'envergure plus locale que ceux définis dans le cadre de l'enveloppe 2.** Ces derniers sont soumis à l'examen du comité local qui se réunit régulièrement.
- une 4ème enveloppe a été ajoutée en 2009. Afin d'assurer la cohérence du **développement numérique de la Bretagne**, tout en laissant les collectivités libres des aménagements sur leur territoire, la Région a doté chaque pays d'une enveloppe numérique. Au total, ce sont 16 M€ qui ont été garantis aux pays afin de leur permettre de financer différents projets :
 - o des infrastructures visant à accroître le débit pour parvenir à une couverture en très haut débit :
 - o des actions en faveur du développement des usages : e-administration, lutte contre la fracture numérique, services aux entreprises ;
 - o des études...

Des crédits d'ingénierie complètent ces enveloppes afin de donner aux Pays les moyens de suivre et d'analyser l'évolution des projets locaux.

Le comité local

Composé notamment des signataires du contrat et des conseillers régionaux du territoire, le comité local est le lieu de suivi de l'avancement des grands projets figurant dans les deux premières enveloppes. Il sélectionne, par un vote à la majorité, les projets d'envergure locale de la 3ème enveloppe ainsi que les projets numériques.



Pierre Pouliquen est le Conseiller régional référent pour le Pays du Centre Ouest Bretagne. Il préside, à ce titre, le comité local.

Le contrat Région - Pays du Centre Ouest Bretagne 2006-2012 En chiffres

- L'enveloppe 1 du Contrat Région-Pays du Centre Ouest Bretagne représente, à ce jour, un montant de près de 43,1 M€.
- *L'enveloppe 2* représente **79 projets** d'intérêt régional, pour une dotation de près de **10**, **4 M€** :

PROJETS	BUDGET (total / part Région)	
Pour une définition de stratégies territoriales de développement économique et social		
Création d'une ZA à vocation artisanale au Faouët	847 500 € / 126 922 €	
Création d'une ZA à vocation artisanale et de services - Commune de Locmalo	150 000 € / 22 500 €	
Extension – 2ème tranche du Parc d'activités de Kerguiniou - Callac	930 000 € / 139 500 €	
Extension Est et requalification de la ZA de Guergadic – Mûr de Bretagne	337 527 € / 50 630 €	
Extension Ouest ZA de Guergadic– Mûr de Bretagne	573 686 € / 85 786 €	
Requalification de la ZA de Lanviliou existante à Coray	55 000 € / 8 250 €	
Aménagement de la zone de Lanviliou à Coray – Création d'un lotissement - 1ère et 2nde tranche	739 433 € / 112 500 €	
Aménagement de la zone de Kroas Lesneven Châteauneuf du Faou - Création d'un lotissement – 1ère tranche	322 892 € / 45 000 €	
Extension du PA de Kerjean – Rostrenen	963 060 € / 144 459 €	
Aménagement de la ZAC de Kergorvo (Carhaix-Plouguer)	1,6 M€ / 201 441 €	
Requalification de la ZA de Goperen- Glomel	219 869 € / 7 590 €	
Requalification de la ZA de La Garenne - Rostrenen	657 572 € / 98 635 €	
Travaux d'aménagement pour l'extension de la zone d'activités de Ty Hémon en Lothey	270 908 € / 22 500 €	
Extension et requalification de la ZA de Kerjoly - Corlay	522 238 € / 7 8 335 €	
Extension/requalification du Parc d'activités de Kerherve (Cleden-Poher)	1,5 M€ / 223 406 €	
Création d'un atelier-relais - Callac	280 000 € / 39 000 €	
Création d'un atelier relais sur la ZA de Lanviliou à Coray	465 000 € / 69 750 €	
Bureaux-relais – Rostrenen	546 900 € / 82 035 €	
Hôtel d'entreprise (Atelier) - Pleyben	386 106 € / 45 000 €	
Hôtel d'entreprises (bureaux) - Pleyben	1,3 M€ / 114 555 €	
Réhabilitation d'un site industriel à Saint Guen	354 778 € / 41 250 €	
Réhabilitation d'une friche industrielle en Hôtel d'Entreprises - Plonévez du Faou	1,7 M€ / 253 553 €	
Réhabilitation d'une friche industrielle en hôtel d'entreprises à Meslan	880 000 € / 120 000 €	
Création d'un Hôtel d'entreprises à Locmalo	450 000 € / 68 000 €	
Création d'un pôle d'accueil de micro-entreprises oeuvrant dans le développement durable – « Pôle bio » Mur de Bretagne	469 544 € / 82 500 €	

Pour une exemplarité des démarches environnementales		
Création d'une plate-forme de stockage-bois destinée au chauffage - Glomel	364 500 € / 75 000 €	
Création d'un pôle « 3 R » Réseau relais ressources à Kernascleden - Equipement complémentaire de la « Maison de la Chauve-Souris »	379 300 € / 75 860 €	
Restauration de l'étang de Pontigou à Langonnet	66 072 € / 13 214 €	
Etang du Dordu - Langoëlan: valorisation de zone humide	108 220 € / 21 644 €	
Création d'un Pôle Chanvre - Lanrivain	300 000 € / 75 000 €	
Participation au dimensionnement économique de la station d'épuration de Châteauneuf du Faou	500 000 € / 75 000 €	
Pour une Bretagne équitable et solidaire		
Création d'une structure d'accueil et d'animation pour l'enfance et la jeunesse sur Trégourez	986 786 € / 270 000 €	
Maison de l'enfance – Châteauneuf du Faou	1,8 M€ / 600 000 €	
Construction d'un accueil collectif de mineurs (à partir de 3 ans) sur la commune de Glomel	613 736 € / 180 000 €	
Construction d'un accueil collectif de mineurs (à partir de 3 ans) sur la commune de Saint Nicolas du Pelem	613 736 € / 180 000 €	
Amélioration des conditions d'accueil - ALSH Keraudrenic à Langonnet	500 000 € / 150 000 €	
Construction d'un batiment d'accueil des activités liées à la jeunesse et à la petite enfance - Brennilis	986 697 € / 290 909 €	
Construction d'un bâtiment pour un Centre de loisirs sans hébergement - Pleyben	7000 000 € / 210 000 €	
Construction d'une classe maternelle et d'une salle de repos à l'école publique -Berné	188 400 € / 47 000 €	
Construction d'un groupe scolaire maternelle/primaire – Brasparts	600 000 € / 60 000 €	
Construction d'un restaurant scolaire -Plouray	570 000 € / 60 000 €	
Réorganisation du Groupe scolaire de Plounévézel	600 000 € / 120 000 €	
Réhabilitation de l'école publique bilingue - Saint-Rivoal	127 650 € / 31 912 €	
Construction du Foyer de Jeunes Travailleurs - Carhaix	2,7 M€ / 810 000 €	
Maison de santé pluridisciplinaire à Gourin	1,5 M€ / 294 000 €	
Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Ploerdut	553 200 € / 110 640 €	
Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Cléden Poher	210 000 € / 42 000 €	
Dynamisation du tissu économique local : valorisation et reconquête d'un espace public paysager du cœur de ville désaffecté de Rostrenen	293 900 € / 44 085 €	
Création d'espaces d'activités de loisirs et culturelles Maison des associations – Rostrenen	481 992 € / 79 760 €	
Construction d'un espace dédié aux services publics - Loqueffret	17000 € / 34 000 €	
Réhabilitation de l'étage de la Maison du développement à Corlay	390 000 € / 112 454 €	
Construction d'un espace technique dédié aux activités d'entretien de l'environnement - Glomel	548 000 € / 75 000 €	
Innovation sociale au travers d'une expérimentation de refonte du service déchets	650 000 € / 90 000 €	

Pour la mise en place concertée d'un véritable service public de la culture		
Centre de valorisation, d'interprétation et de formation des Vieilles charrues - Carhaix	2,4 M€ / 300 000 €	
Ecole de musique à Le Faouët	970 000 € / 194 000 €	
Aménagement du Pôle culturel et associatif de l'îlot de la Maison bleue à Spézet	559 831 € / 111 966 €	
Construction d'une salle de rencontres, des loisirs et de la culture - Pleyben	2,6 M€ / 300 000 €	
Création d'une médiathèque (Poullaouen)	266 000 € / 25 000 €	
Pour un développement touristique et sportif et des loisirs de qualité		
Village écologique - CAUREL	373 330 € / 48 916 €	
Labellisation du Gîte d'étape communal en « Rando-Gîte » - PlouguerneveL	338 807 € / 27 508 €	
Parc résidentiel de loisirs Développement d'une offre d'hébergement de grande capacité – Kernascleden	493 095 € / 73 964 €	
Bâtiment d'accueil pour les activités touristiques à Botmeur	221 359 € / 44 272 €	
Création d'un complexe touristique, associatif et sportif (Poullaouën)	378 312 € / 160 000 €	
Restauration de l'ancienne gare de Guiscriff - Equipement lié à la mémoire ferroviaire - la voie verte « Concarneau-Morlaix »	770 529 € / 160 000 €	
Aménagements intérieurs des espaces couverts de l'Abbaye de Bon Repos - Saint Gelven	269 279 € / 53 855 €	
Extension du Musée rural de l'éducation Bothoa	340 759 € / 68 152 €	
Maison de l'archéologie à Plussulien	168 000 € / 32 295 €	
Restauration des remparts du château des Rohan - Création d'un espace muséal autour des Bains de la Reine - Guémené sur Scorff	650 000 € / 130 000 €	
Pôle structurant d'animation de l'étang Neuf à Saint-Connan	2,3 M€ / 240 000 €	
Aménagement du site de Beau rivage à Caurel	89 540 € / 17 908 €	
Création d'un espace d'animation et d'activités pédagogiques aux abords du plan d'eau de Callac	372 000 € / 74 400 €	
Restructuration de la piscine municipale de Huelgoat	1,4 M€ / 132 000 €	
Création d'un centre d'animation aquatique - CC du Kreiz-Breizh	2,7 M€ / 525 920 €	
Equipement de la piscine à Le Faouët	4,2 M€ / 836 791 €	
Restructuration de la piscine municipale de Gourin	435 000 € / 87 000 €	
Travaux d'isolation et mise en place d'un chauffage : gymnase Albert Montfort - Callac	290 000 € / 58 000 €	
Réhabilitation de la halle des sports de Corlay	513 280 € / 98 667 €	
Aménagement des locaux du Club de Canoë Kayak de Guerlédan	200 000 € / 40 000 €	
Construction d'une salle pédagogique, adaptation et diversification de l'offre pour la base nautique itinérante du roi Morvan	146 322 € / 39 000 €	

- La dotation de l'enveloppe 3, portant sur les projets d'intérêt local, est de 2,56 M€.
- La dotation de l'enveloppe numérique est de 849 787 €.
- La dotation en crédits d'ingénierie est de 680 815 €.

Soit une dotation globale de près de 14,5 M€ (hors enveloppe 1).